



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent de bonnes fêtes et vous invitent à la cérémonie des vœux à la population le samedi 14 janvier 2012 à 17h30 à la salle des fêtes.

Le **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le **Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)** depuis la loi dite SRU du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Le document graphique, un des éléments constituant le P.L.U., représente la carte de la commune divisant son territoire en plusieurs zones :

- les zones urbaines, dites « zones U », sont « les secteurs déjà urbanisés et où les équipements publics existants ou en cours de réalisation, ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter »,
- les zones à urbaniser, dites « zones AU », définit comme pouvant « être classés en zone à urbaniser » les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation,
- les zones agricoles, dites « zones A », sont des « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger » en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles,
- les zones naturelles et forestières, dites « zones N », sont les « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger » en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique.

Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics). Une réglementation est établie au sein de ces zones que chacun d'entre nous est obligé d'appliquer et notamment les règles liées aux nouvelles constructions ou modifications.

Le **permis de construire** est un document administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ce document obligatoire pour les travaux de grande importance ne doit porter que sur les biens immobiliers.

D'une manière générale, les constructions nouvelles sont par principe soumises à permis de construire, même lorsqu'elles ne comportent pas de fondation. Par exception, sont notamment dispensées d'un permis de construire, en raison de leur nature ou de leur très faible importance, sauf si elles sont implantées en secteurs sauvegardés ou en site classé, les constructions qui créent entre 2 et 20m² de surface et les constructions dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à 12 mètres et qui n'ont pas pour effet de créer de surface plancher ou qui ont pour effet de créer une Surface Hors Œuvre Brute (S.H.O.B.) inférieure ou égale à 2m².



RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Pour rencontrer le Maire, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 03.27.53.02.50. Les permanences ont lieu tous les jours. Le Maire ne reçoit pas le lundi.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire lors de leur permanence ou pour la prise de rendez-vous en composant le 03.27.53.02.50.

INTERNET

Retrouvez de nombreuses informations sur le site Internet www.mairie-recquignies.fr ainsi que les photos des travaux et des différentes manifestations de notre commune.



PUBLICATION

Le Petit Réchignien

Bulletin municipal de la ville de Recquignies, Place de la République, Recquignies.

Rédaction

Nadine Lemmen, Linda Wallez, Peggy Brejon et Denis Drousie.

Comité de relecture

Josiane Vagnair et Evelyne Noël.

Impression & Tirage

L'Expresseur Louvroil, 1000 exemplaires.

Distribution

Service Technique.

Les travaux sur constructions existantes sont en principe non soumis à permis de construire. Par exception, un permis de construire est notamment exigé pour :

- l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20m² de S.H.O.B. C'est le cas par exemple lorsque le projet de construction nécessite la création de niveaux supplémentaires à l'intérieur du logement, augmentant ainsi la surface habitable,
- le changement de destination d'une construction (par exemple le changement d'un local commercial en local d'habitation) lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment,
- la modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

La municipalité se trouve, depuis quelque temps, confrontée à une situation due à l'ignorance des obligations ou à la volonté de ne pas déclarer les nouveaux travaux réalisés. Devant de tels faits, un inventaire visuel va être réalisé sur le territoire de notre commune. Une vérification sur les permis de construire ou autorisation de travaux permettra de reconnaître les contrevenants qui seront mis en demeure de se mettre en conformité de documents d'urbanisme dans les plus brefs délais. Le Service d'Urbanisme se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Votre Maire, Ghislain Rosier

PS : les divers documents relatifs au permis de construire et déclaration de travaux sont téléchargeables sur le site du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des transports et du logement (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Permis-de-construire-et-autres-.html>). Vous pouvez également consulter votre plan cadastral sur le site <http://www.cadastre.gouv.fr>.

Demande de laissez-passer

Nous recevons régulièrement des demandes de laissez-passer qui permettent à des mineurs de moins de 15 ans, de nationalité française, de se rendre très prochainement en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse, alors qu'ils ne sont pas titulaires d'une carte d'identité. Ce document est valable pour un ou plusieurs voyages vers un seul pays dans la limite de trois mois à compter de sa délivrance.

Je vous précise que la délivrance de ce laissez-passer est subordonnée au dépôt concomitant d'un dossier de demande de carte nationale d'identité auprès de la commune de résidence de l'enfant. L'attestation de dépôt de la mairie doit être jointe à l'appui de la demande de laissez-passer. Cette demande comprend également une photo d'identité et le livret de famille.

Merci de veiller au respect de cette obligation.

M. Soil Bertrand, PREF59, CNI-Passeports Avesnes.



La Mairie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 17h30, les vendredi et samedi de 9h à 11h45.

L'Agence Postale Communale est ouverte le matin.

Mairie de Recquignies, Place de la République, Tél : 03.27.53.02.50, Fax : 03.27.53.02.59

L'A.M.V.S. tient à vous alerter sur une usurpation d'identité

Des individus vendent actuellement dans vos communes de faux calendriers avec les jours de collectes des encombrants. Ils portent un gilet fluorescent et présentent un faux accréditif.



Les véritables calendriers de collectes des déchets ménagers de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre sont distribués à la population, via les boîtes aux lettres, **au courant du mois de décembre et SONT GRATUITS.**

Pour toute information complémentaire, le 0800.306.573 est à votre disposition.



Fermeture de l'Agence Postale et des Services Municipaux

En raison de la Saint Eloi, l'Agence Postale et les Services Municipaux seront fermés le jeudi 1er décembre 2011. Quant à l'Agence Postale, elle sera fermée du lundi 26 décembre au samedi 31 décembre 2011 inclus et les 19, 20, 23 et 24 janvier 2012.

Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.)

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie (munis de leur carte d'identité et du livret de famille) dans les 3 mois suivant leur anniversaire afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.). La Mairie établira une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (C.A.P., B.E.P., Baccalauréat, permis de conduire, etc.). Toute personne non recensée après 16 ans et 4 mois se trouve dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation en Mairie jusqu'à l'âge de 25 ans.



Menus du portage des repas à domicile et du restaurant scolaire

Les menus du portage des repas à domicile sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Municipale*, puis sur l'icône de la rubrique *Articles* de la colonne de gauche et enfin en cliquant sur l'image du thème *Services Municipaux*.

Quant aux menus du restaurant scolaire, ils sont consultables sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Scolaire* puis en cliquant sur le lien *Articles relatifs aux écoles* de la colonne de gauche.

Extrait du Conseil Municipal du 27 septembre 2011

- ◆ Déclassement du domaine public d'une parcelle de terrain dans les rues Paul Durin et Marie-Louise Delattre.
- ◆ Attribution d'une subvention à la Coopérative scolaire OCCE de la Maternelle de Rocq.
- ◆ Acquisition d'une emprise sur un terrain en zone constructible dans le cadre de la construction de la future médiathèque.
- ◆ Attribution de la date et du départ des Foulées Réchigniennes 2012.

Les délibérations du conseil municipal sont consultables (en format PDF) sur le site Internet en cliquant sur l'onglet *Vie Municipale* (présent au dessus de la bannière), puis sur l'icône de la rubrique *Articles* (présent dans la colonne de gauche) et enfin en cliquant sur l'image du thème *Délibérations du Conseil*.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle Charlet, assistante sociale, recevra **les mardis 06 et 20 décembre 2011** à la Mairie.



Veillez prendre un rendez-vous préalable auprès de l'U.T.P.A.S. de Maubeuge au 03.59.73.14.00.

PERMANENCE DE M. DRONSART

M. Dronsart, Conseiller Général assurera sa permanence le mardi 13 décembre 2011 et le mardi 10 janvier 2012 à 17h en Mairie.

RAPPEL

Toute personne ayant changé d'adresse (changement à l'intérieur de la commune, arrivée ou départ) doit venir le signaler au service Etat-Civil et Elections de la Mairie. Ceci afin de permettre la mise à jour du fichier population.

ÉLECTIONS 2012

Les élections présidentielles auront lieu les **22 avril et 06 mai 2012.**



Quant aux élections législatives, elles auront lieu les **10 et 17 juin 2012.**

BONS DE NOËL 2011

La distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi aura lieu les mercredis 07 et 14 décembre 2011 de 14h30 à 16h30 en Mairie. Il faut être demandeur d'emploi, être domicilié dans la commune depuis 3 mois et avoir des ressources inférieures ou égales au barème suivant :

- 450€ pour une personne seule (bon de 38€) et 680€ pour un couple (bon de 51€),
- 150€ pour chaque personne à charge (bon de 19€ en plus),
- un bon de 35€ est accordé aux chômeurs de plus de 18 ans à charge de leurs parents ou d'un tiers.

Vous devez fournir les 3 derniers justificatifs Pôle Emploi, le livret de famille, les 3 dernières quittances de loyer et toutes les ressources de la famille (salaires, pensions, Assefic, RSA, allocations familiales, aides du conseil général). Les bénéficiaires du RSA avec des ressources inférieures au barème peuvent bénéficier des bons.

Quant à la distribution des bons de Noël aux Anciens, elle aura lieu les mercredis 07 et 14 décembre 2011 de 13h30 à 14h30 en Mairie.

Les ressources doivent être inférieures au barème d'admission à l'aide sociale soit 8057€ pour une personne seule (bon de 22€) et 13889€ pour un couple (bon de 30€). Il faut avoir 60 ans et fournir l'avis d'imposition ou de non-imposition 2010.

Noël des enfants de la commune

Comme chaque année, la Municipalité offre à tous les enfants de la commune une séance de cinéma à Ociné Maubeuge le samedi 17 décembre 2011. Les inscriptions auront lieu **les mercredis 30 novembre et 07 décembre 2011 de 14h à 16h** en Mairie. Les deux films retenus sont « *Le chat Potté* » (animation à partir de 7 ans) et « *Happy Feet 2* » (animation à partir de 5 ans).



Synopsis « Le Chat Potté » : Avant sa rencontre avec Shrek, le Chat Potté a eu une jeunesse pleine de surprises... Découvrez l'histoire du plus félin des aventuriers.

Synopsis « Happy Feet 2 » : Mumble et Gloria ont désormais un fils, Erik, qui se bat pour découvrir ses propres talents dans le monde des manchots empereur. Mais de nouveaux dangers menacent la nation des manchots, et tous vont se rassembler et danser.



En ce qui concerne les accompagnements, **la commission est favorable pour limiter voire ne plus autoriser les parents à accompagner leurs enfants au cinéma et ce pour des raisons de sécurité et de responsabilité quant à l'encadrement.** Trop de parents participent et il est difficile pour les animateurs encadrants de se faire respecter. En outre, des parents reprennent à l'issue de la séance leurs enfants, parfois même sans en informer la direction.

Tout enfant qui prendra le bus au départ reviendra en bus.

Recrutement d'agents recenseurs



Le recensement des habitants de notre commune aura lieu du 19 janvier au 18 février 2012. A cette occasion, la Commune de Recquignies recrute ses agents recenseurs. Vous aurez en charge la préparation et l'exécution de l'enquête de recensement. Une formation de deux demi-journées et une tournée de reconnaissance sur le terrain (2 à 3 jours), sont prévues dans la première quinzaine du mois de janvier 2012.

Profil requis :

- niveau d'études suffisant.
- être disponible en janvier et février 2012, les soirées et week-end.
- avoir le sens du contact.
- être sérieux, patient, méthodique, tenace.
- savoir respecter le secret.
- être neutre.
- avoir une bonne connaissance de la commune.



Merci de bien vouloir adresser vos CV et lettre de motivation à la Mairie de Recquignies.

M. André Barucci, Adjoint aux travaux, vous informe qu'il a repris ses permanences en Mairie. Il se tient à votre disposition assisté de M. Daniel Philippe, conseiller municipal, tous les lundis de 14h30 à 16h.



Révision des listes électorales

La révision des listes électorales politiques et complémentaires pour l'année 2012 est ouverte **depuis le 1er septembre jusqu'au 31 décembre 2011 inclus**. Elle est conduite par la commission administrative prévue à l'article L.17 du code électoral.

2012 étant une année de refonte, vous recevrez courant mars une nouvelle carte électorale à l'adresse figurant sur la liste électorale. Par conséquent, il est important de prévenir le service élections pour tout changement de domicile (même si celui-ci s'est effectué à l'intérieur de la commune), pour toute anomalie constatée sur votre ancienne carte ou pour toute nouvelle situation familiale.

Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc **être obligatoirement inscrit** sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2011**. Cette inscription n'étant pas automatique, toutes les personnes arrivées récemment dans la commune et toutes les personnes ayant 17 ans révolus doivent en faire la demande.

Les pièces à présenter lors de votre inscription sont une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile. Pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française, il faut présenter en plus le décret de naturalisation.

Distribution des coquilles à la population

Les élus procéderont à la distribution des coquilles à la population **le samedi 10 décembre 2011 dès 8h30**. En cas d'absence, un coupon sera remis dans votre boîte aux lettres afin de venir les récupérer le lundi 12 décembre 2011 après-midi en Mairie.



Le service civique recrute près de 2000 jeunes volontaires ayant entre 18 et 26 ans et étant prêts à s'investir entre 6 à 9 mois dans une mission en faveur de la collectivité. Les missions s'articulent autour de 9 thèmes : la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence en cas de crise, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité et les sports. Plus de renseignements sur le site Internet www.service-civique.gouv.fr

Le service civique recrute près de 2000 jeunes volontaires ayant entre 18 et 26 ans et étant prêts à s'investir entre 6 à 9 mois dans une mission en faveur de la collectivité. Les missions s'articulent autour de 9 thèmes : la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence en cas de crise, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité et les sports. Plus de renseignements sur le site Internet www.service-civique.gouv.fr

Bourse aux vêtements et aux jouets

La bourse qui s'est déroulée début novembre a permis de réaliser un bénéfice de 154 euros. Cette somme permettra d'étoffer les tombolas des ducasses et permettra d'offrir plus de lots pour les enfants.



Un grand merci aux bénévoles.



Distribution des colis aux Anciens

Le samedi 12 novembre 2011, les élus ont distribué pas moins de 501 colis aux aînés. Cette distribution concerne les personnes âgées de 60 ans et plus. Si vous êtes dans ce cas et que vous n'avez pas reçu votre colis, faites

vous connaître en Mairie avant le 07 décembre 2011.



CONDITIONS HIVERNALES

En période d'hiver, le déneigement des rues de notre cité est effectué par l'A.M.V.S. qui en a la charge. Les voies communales, les bâtiments publics et les écoles sont déneigés par le service technique.

Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de déneiger les trottoirs situés devant et derrière votre habitation. La sécurité des passants en dépend.

En période de gel, il est **strictement interdit** de s'aventurer sur les cours d'eau, étangs, etc. situés sur la commune. La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

CIVISME

Quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus un gêneur pour les autres. Une déjection au beau milieu d'un trottoir a de quoi vous mettre de mauvaise humeur.



Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances et c'est au maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines et de ramasser les déjections.

LE BANQUET EN IMAGES



Banquet des Anciens

Le dimanche 23 octobre 2011 s'est déroulé le traditionnel Banquet des Anciens au Restaurant Scolaire. Celui-ci a été organisé par la Municipalité et le C.C.A.S.

110 convives, dont une partie d'élus, se sont retrouvés pour un moment de détente et de convivialité. Chaque participant a reçu en cadeau, une bouteille de vin pour les messieurs et un ballotin de chocolats pour les dames. Après le discours d'entrée du Maire, c'est par l'élection de la reine et du roi que les festivités ont débuté. Cette année, Mme Anna Ponsin et M. François Noiret ont été élus reine et roi de cette édition 2011. Ils ont reçu une bouteille de champagne, une boîte de chocolats et un bouquet de fleurs remis par les membres de la commission des fêtes.

Le menu concocté par la société A.P.I. et servi par le personnel communal a été très apprécié par les aînés. Alexis Labarière à l'accordéon et son complice à la batterie ont assuré de main de maître l'animation de cette journée. La partie spectacle, présentée par Patrick Laroche et ses danseuses, a été chaleureusement applaudie. La journée s'est terminée par le tirage d'une tombola gratuite permettant à M. Jean-Claude Debloise et Mme Danièle Schotthey de repartir avec un téléviseur écran plat.

Bilan final des Virades de l'Espoir Sambre Avesnois

Mme Cordovado a présidé la cérémonie de la remise du chèque global des Virades de l'Espoir Sambre Avesnois le mardi 15 novembre 2011 à la salle du Millénaire. En présence de M. le Maire, de M. Vicente, des associations et des bénévoles des communes participantes (Cerfontaine, Ferrière-la-Grande, Ferrière-la-Petite, Hautmont, Louvroil, Saint-Rémy du Nord, Recquignies et Saint-Saulve), elle a remercié tous les participants pour leur engagement concernant la lutte contre la mucoviscidose et les a mis à l'honneur.

Le montant global s'élève à 21526.85€. Un diaporama a retracé les différentes activités. Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette soirée.



Cérémonie du 11 novembre

M. le Maire, les élus, la population, les Anciens Combattants, le représentant de la Police, l'Harmonie et les associations locales se sont retrouvés aux Monuments aux morts de Rocq et de Recquignies pour la commémoration du 93ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre.



A la salle des fêtes, M. le Maire a remercié les participants et a remis, avec M. Hannecart, Président de l'A.R.A.C, la médaille d'honneur de l'association à M. Bricout Juste pour sa fidélité et le travail accompli. M. Hannecart a rappelé son parcours d'ancien combattant. Il est le nouveau porte-



drapeau de l'association depuis le décès de M. Briois.

La cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur.



Virades de l'Espoir 2011

L'édition 2011 des virades de l'Espoir, organisée par la Municipalité avec le concours des associations locales et de sociétés extérieures, n'a pas attiré les visiteurs et ce malgré des conditions météorologiques exceptionnelles.

Le vendredi soir, le concert de trompettes n'a réuni que 65 personnes. Michel Delaporte et Eric Bultieaux nous ont présenté et joué un répertoire varié. On notait la présence de M. le Maire, d'élus et de Monique Cordovado, coordinatrice des virades en Sambre Avesnois. Le samedi matin, 10 participants se sont présentés pour la marche des 8kms. Durant toute la journée, de nombreuses animations étaient proposées : initiation à la marche nordique, parcours de V.T.T., tir à l'arc, jeux divers. Une petite restauration et buvette (paella et tapas) étaient tenues par les associations locales.

L'après-midi, un train touristique a sillonné les rues de Rocq et de Recquignies pendant que l'Harmonie de Recquignies, les P'tits Quinquins de Boussois, les Madisonn et le groupe Flama-Flamenco animaient musicalement le stade des écoles. Quatre structures gonflables ont permis aux enfants présents de se défouler. Vers 17h, un lâcher de ballons a clôturé cette après-midi. A 19h30, à la salle des fêtes, le groupe Flama-Flamenco a donné un spectacle de chants et de danses espagnoles devant un public peu nombreux.

Néanmoins, le bénéfice de cette journée s'est élevé à 1148.92€ qui ont été remis à l'association le mardi 15 novembre 2011 à la salle du Millénaire à Rocq.

Téléthon 2011

Pour répondre à certaines interrogations, la commission des Sports, Politique de la Ville et Jeunesse n'organiserait pas d'animations sportives et culturelles à l'occasion du Téléthon comme ce fut le cas ces trois dernières années. Le Conseil Municipal soutiendra, comme il l'a toujours fait, le Téléthon et la lutte contre la Myopathie.

Cette décision fait suite au manque de participation lors des dernières virades de l'Espoir organisées en septembre, bien que celles-ci aient rapporté un bénéfice de 1148.92€.

Il s'avère que d'un point de vue analytique et en se penchant sur le rayonnement que l'on aurait pu attendre d'une telle manifestation, demandant une forte préparation et un gros travail des services municipaux, le bilan est plutôt mitigé. Celui-ci incite le Conseil Municipal à réévaluer de nouvelles formes de conventions, d'animations et de participations en relation avec les associations, les écoles et les accueils de loisirs. En effet, bien que de qualité, les animations n'ont permis de remplir que partiellement nos salles et le stade des écoles lors de la fête champêtre.

Nous sommes toutefois très honorés de la reconnaissance offerte par la représentation Nord de l'Association Vaincre la Mucoviscidose en confiant à la commune de Recquignies la cérémonie de remise globale du chèque (représentant le travail de toutes les associations, particuliers bénévoles et collectivités participantes de Sambre Avesnois) qui s'est déroulée le 15 novembre 2011 à la salle du Millénaire à Rocq.

Une perspective sur l'édition 2012 des Virades est en bonne voie pour septembre prochain. Toutefois pour aider le Téléthon 2012, nous recherchons une nouvelle formule et toutes les idées sont les bienvenues pour permettre une animation rayonnante et participative sur la commune.

Dans le cadre du projet de Médiathèque, la commission de la Politique de la Ville en charge du Contrat Urbain de Cohésion Sociale travaille sur de nouvelles animations culturelles et dans le cadre des sports et de la santé pour juin 2012.

Jean-Paul Vicente, Délégué aux Sports - Politique de la Ville - ALSH - Jeunesse

LES VIRADES EN IMAGES



LE CONCERT EN IMAGES



Concert d'Automne de l'Harmonie de Recquignies

Le samedi 15 octobre 2011, l'Harmonie de Recquignies, sous la présidence de Jeanne Van Waeyenberge, a présenté son concert d'Automne à la salle des fêtes en présence de M. le Maire, des élus et de la délégation de musique de Maubeuge.



En première partie, l'Harmonie de Recquignies, dirigée par André Philippe, a joué un répertoire varié et mis le soliste Didier Ronval à l'honneur dans une pièce de Maurice Clark intitulée Tirolean tubas.

Ensuite, la fanfare royale de Sivry, dirigée également par André Philippe, nous a offert un magnifique récital dont on a pu apprécier la prestation des solistes Géry Dumoulin, Jérémie Dupont et Amandine di Nobile.

En final, la Philharmonie Binche en Avant, sous la baguette d'Etienne Dumonceau, a terminé ce concert par une prestation de haute qualité et a même joué un air de gilles qui a fait participer le public venu nombreux.

Les membres de l'association ont assuré petite restauration et buvette lors des deux entractes.

Théâtre Patoisant Saison 2012



La troupe du théâtre patoisant de l'Harmonie de Recquignies donnera la première de son spectacle « **les noir' pouilles au paradis** » les vendredi 17 et samedi 18 février 2012 à 20h ainsi que le dimanche 19 février 2012 à 16h à la salle des fêtes de Recquignies Place de Nice. **Réservations à partir du 26 décembre 2011 à 9h. au 06.70.37.45.38. et au 03.27.66.74.05.**



Concours des Archers de l'Ecrevisse



La compétition du 04 septembre 2011 comptait pour la sélection au championnat de France en tir à l'arc 3D.

La commune de Recquignies avait mis à disposition le terrain du fort de la Redoute sur lequel les archers du club avaient disposé 52 cibles 3D.

81 archers de différentes régions (Picardie, Nord, Paris, Meuse, etc.) s'étaient inscrits et se sont affrontés toute la journée. Le temps était également de la partie avec une après-midi ensoleillée.

La remise des prix a eu lieu à la salle des fêtes vers 18h en présence des élus.



La prochaine compétition est prévue pour début février 2012, nous pensons que l'esprit de la rencontre sera le même.

Depuis septembre, le club a repris ses entraînements au bois, mais des exercices en couvert sont envisagés pour cet hiver.

M. Delplanche

Remise d'équipements à l'A.S.R. pour la saison 2011/2012

La remise d'équipements aux seniors de l'A.S.R. s'est tenue le vendredi 23 septembre 2011 à 19h au stade Othon Brichot. Cette année, shorts, maillots et chaussettes ont été fournis par David Sotiau, gérant de la S.A.R.L. Cantineau (entreprise générale en bâtiments). L'entreprise actuellement basée à Mairieux va bientôt déménager pour venir s'installer à la zone artisanale de notre commune. Concernant la santé du club, présidé par Roland Rosier, celle-ci se porte bien avec deux équipes seniors messieurs et une équipe seniors féminines. Il précise que tous les jeunes âgés entre 15 et 17 ans s'intéressant au football sont les bienvenus.



Nous leur souhaitons bonne chance dans les différentes compétitions auxquelles les trois équipes participeront.

Marché de Noël à Recquignies

Le marché de Noël organisé par les Ateliers Créations des Petits Réchigniens aura lieu **les 10 et 11 décembre 2011 dès 10h** à la Place de Nice.

De nombreux artisans et associations seront sur place. Une buvette et une petite restauration seront à votre disposition. Le Père Noël sera présent pour des photos souvenirs.

Patricia Soufflet

Bilan de la mi-saison au Ping Pong Club de Recquignies

Depuis fin septembre, le championnat par équipes est bel et bien entamé. Nos trois équipes se comportent honorablement : l'équipe 1 est quatrième de sa poule, l'équipe 2 et l'équipe 3 premières de leurs poules respectives. Cette année des équipes comme Landrecies, Lecelle, Bavay, Jeumont, Rousies, Maubeuge, Avesnes, Assevent et Sars-Poteries, pour ne citer qu'elles, font partie des équipes adverses.

Nous rappelons aux réchigniens que les matchs de championnat se déroulent le dimanche matin à la salle du P.P.C.R., et que les encouragements sont les bienvenus ! Les prochaines rencontres auront lieu les 27 novembre et 11 décembre 2011. Nous rappelons également que vous pouvez à tout moment suivre les résultats et l'activité du club sur notre site <http://ppcr.over-blog.com>.

De nouveaux adhérents sont venus étoffer le nombre de licenciés et démarrent honorablement dans la compétition, nous tenons à les remercier.

Sportivement vôtre, le comité du PPCR



PÊCHE LA REDOUTE

Par manque de bénévolat, la société de pêche envisage de passer à la carte de membre annuel pour 2012 (50€ avec photo).



Une assemblée générale est prévue le samedi 10 décembre 2011 à 10h au local de pêche.

M. Degeye

LES PAPILLONS BLANCS

L'association des Papillons Blancs tient à remercier la population de Recquignies pour sa participation à l'opération « Brioches » du samedi 11 septembre 2011.

Cette année, 211 brioches ont été échangées contre des dons d'un montant de 1044€.



Nous donnons rendez-vous pour l'année prochaine. Merci pour votre aide et pour l'accueil qui nous a été réservé.

Mme Royer

PUBLICATION

Le prochain bulletin paraissant le **27 janvier 2012**, vous devez nous faire parvenir vos articles au moins deux semaines avant cette date.

A.M.V.S.

Tu as entre 13 et 17 ans et tu voudrais développer des projets culturels et artistiques ? Les Centres multi-accueils de l'A.M.V.S. ouvrent leurs portes tous les samedis en période scolaire de 14h à 17h30 et la deuxième semaine de chaque petites vacances scolaires (hors juillet et août) du lundi au samedi de 14h à 17h30, pour t'aider à mettre en œuvre tous tes projets, avec tes amis.

Deux lieux d'accueil existent : à Colleret au 4 rue de l'Abbé Delattre et à Neuf-Mesnil au 25 rue Honoré Lespilette.

Des projets autour du graffiti et de la photo ont déjà été mis en œuvre en 2010 avec les jeunes de nos centres. Ils n'attendent que toi pour proposer de nouvelles idées et aller plus loin. Tu pourras ainsi, participer éventuellement aux ateliers « Photographie Artistique » et « Graffiti/Peinture ». Nous te proposerons de faire la rencontre d'artistes qualifiés, d'être accompagné d'une équipe d'animateurs, de participer à diverses sorties de découverte et de t'investir au sein d'une JUNIOR ASSOCIATION.

Pour plus d'informations, tu peux contacter Layla (pour Colleret) au 03.27.62.25.80 ou Aaron (pour Neuf-Mesnil) au 03.27.53.08.41.



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

Animation de rue des P'tits loups

L'équipe des P'tits loups composée de Mme Béatrice Barriat et de Mme Patricia Ra- wecki a organisé au quartier de Rocq une animation de rue, à proximité de l'aire de jeux, le vendredi 30 septembre 2011 après-midi. Pour réaliser cette action, la mairie de Recquignies avait mis à disposition barrières, tonnelle, tables et chaises.

Cette action du Contrat Urbain de Cohésion Sociale financée par l'Etat et l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre était destinée aux parents et enfants de moins de trois ans. Plusieurs activités étaient au programme : chansons, jeux pour enfants, réalisation d'un gâteau avec l'aide d'une habitante.

Six familles ont participé à l'action. Elles se sont exprimées sur la fonction parentale et ont été conseillées par l'équipe des P'tits loups. Cette action a permis de leur faire découvrir la Halte Garderie Itinérante et les Ateliers parents/enfants.



Pour rappel, la Halte Garderie Itinérante se déroule chaque vendredi matin et après-midi à la salle du millénaire. Quant aux ateliers parents-enfants, ils ont lieu le premier vendredi du mois de 8h45 à 11h45 à la salle du millénaire, et de 13h30 à 17h00 à la PMI dans la salle à l'arrière de la mairie, ainsi que le troisième vendredi du mois de 8h45 à 11h45 à la salle du millénaire.

Pour plus d'informations, les familles peuvent contacter le 06.87.65.97.34.

Exposition « Autour de l'Art et de la Lecture »

L'exposition se déroulera les 10 et 11 décembre 2011 de 10h à 18h pendant le Marché de Noël **au bâtiment Henry**, place de Nice. Elle a pour but d'informer les habitants de l'arrivée de la médiathèque.

Plusieurs actions tous publics seront proposées au cours de ces deux jours : exposition d'artistes locaux (peintures et dessins) et exposition des travaux des écoles (maquettes de médiathèques, dessins et photos).



Le samedi 10 décembre 2011 de 14h à 16h, une animation de lecture à graver ayant pour thème « Arbres de Noël » sera proposée aux enfants à partir de 7 ans. La lecture à graver est une promenade pendant laquelle Thalie Dumesnil, lectrice, livres en main, dialogue avec Titi Bergese, graveuse, qui à l'écoute des textes réalise des tampons originaux en gommes gravées. Dans le prolongement de la lecture, le public (enfants ou adultes) réalisera une « carte de Noël » à l'aide de tampons originaux.

Enfin, une animation de lecture à voix haute aura lieu **le dimanche 11 décembre 2011 de 14h à 16h** avec Isabelle Pontes, intervenante autour du livre en Sambre-Avesnois. Cette animation a pour but de rassembler les personnes âgées, les familles et les enfants autour des livres. Elle racontera quelques histoires à voix haute et mettra ensuite les albums à disposition.



HARMONIE DE RECQUIGNIES

Messe de Sainte-Cécile

Eglise Saint Sulpice de Recquignies

Le samedi 26 novembre 2011 à 18 heures



Chorale dirigée par Thomas Noël

Harmonie sous la baguette d'André Philippe

Venez nombreux ! ♡:

L'Harmonie de RECQUIGNIES organise son repas de la

SAINT SYLVESTRE

Le samedi 31 décembre 2011

à partir de 20 heures 30

Salle des Fêtes

place de Nice

à RECQUIGNIES



Au menu

Apéritif et son Pain Surprise

Velouté aux Asperges

Filet de St Pierre aux Baies de Cassis

Roti de Cerf Saint Hubert et sa Garniture

Plateau de Fromages

Gâteau de l'An Neuf

Café



Tarif (sans les boissons) :

✦ 55 € pour les adultes

✦ 25 € pour les enfants de moins de 12 ans

RÉSERVATION auprès de Mme LEPRÊTRE au 06 70 37 45 38



Cotillons offerts et

pour les fêtards Soupe à l'Oignon



FPNM

Judo Club

Le judo est une discipline pour toute la famille et une véritable école de vie. Idéal pour canaliser l'énergie des plus jeunes, le judo contribue au bon développement physique et psychologique de l'enfant dès l'âge de 5 ans.

Le judo véhicule de nombreuses valeurs issues du code moral comme la politesse, le courage, l'amitié, le contrôle de soi, la sincérité, la modestie, l'honneur et le respect. Il permet à l'enfant de pratiquer un sport qui va au-delà de l'activité physique pure. En pratiquant le judo, votre enfant développera sa motricité, son équilibre et sa concentration, pour exploiter au mieux ses possibilités.



Retour sur les activités de la saison 2010/2011

- Goûter de St-Nicolas,
- Démonstration lors du Téléthon 2010,
- Stage de Noël (dont initiation aux premiers secours avec un pompier professionnel),
- Passage de grade en février,
- Championnat en mars (Colleret, Cousolre, Assevent et Recquignies),
- Récompenses en juin.

Les cours sont assurés par Hervé Dumas, diplômé d'état, tous les lundis de 17h15 à 18h15 (séance de judo) et de 18h30 à 19h30 (séance de Taïso). Plus de renseignements au 03.27.68.99.89 ou au 06.70.39.10.54.

HORAIRE DU MADISONN SHOW

Les entraînements ont lieu le mercredi au bâtiment Henry :

- de 15h à 16h pour les 7/9 ans : Gym danser, initiation à la danse et danse pompons.
- de 16h30 à 18h pour les 10/14 ans : Danse pompons, twirling bâton et initiation à la danse moderne hip-hop.
- de 18h à 19h30 pour les plus de 14 ans : Fitness, twirling bâton, initiation à la danse moderne (dite tendance).



La cotisation annuelle est de 35€. Plus de renseignements au 06.14.05.64.95.

RAPPEL

Nous rappelons à toutes les associations qu'il est de votre ressort de nous communiquer vos activités et annonces afin que celles-ci puissent à la fois apparaître dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune.

Le but étant de mieux vous faire connaître à nos concitoyens et principalement aux nouveaux arrivants.

Vous pouvez nous envoyer tous articles (bilan d'activités organisées, compte rendu d'assemblée générale, etc.), affiches et photos à l'adresse mail lepetitrechignien@gmail.com.

ASSURANCE MALADIE

Depuis le 05 septembre 2011, l'Assurance Maladie du Hainaut a mis en place de nouveaux horaires et jours d'ouverture pour mieux répondre aux attentes de ses assurés.

L'agence de Maubeuge sera ouverte :

- le lundi de 13h à 17h,
- le mardi, mercredi et vendredi de 8h à 17h,
- le jeudi de 13h à 17h.

Quant à celle de Jeumont, elle le sera :

- le lundi de 13h à 17h,
- le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- le jeudi de 13h à 17h.

Pour ces deux agences, le jeudi matin est uniquement sur rendez-vous. Ce dernier offre une prise en charge spécifique de votre dossier car le conseiller passe en revue l'ensemble de votre situation.

Vous pouvez demander un rendez-vous sur place à l'aide d'un coupon à remettre au conseiller, par téléphone au 36 46 ou par mail grâce à votre compte Ameli. Votre conseiller peut également vous en proposer un si votre situation le nécessite.

ANIMAUX

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique. Est considéré en état de divagation tout animal qui n'est plus sous surveillance effective de son maître.



Département du Nord
Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Baromètre mensuel – Septembre 2011



Bilans départemental et national – Septembre 2011

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés (+ de 24h)
Septembre 2011 (provisoire)	167	7	214	75
Septembre 2010 (définitif)	128	9	154	68
Variation Septembre 2011/2010	39	-2	60	7
Bilan national Juin 2011	6141	351	7449	2562

Sources : Les données provisoires ont été calculées à partir des informations communiquées par les Forces de l'Ordre. Les données définitives proviennent de la base de données accidents Concerto (fichiers BAAC).

Usagers tués	Piétons	Cyclistes	Cyclomotoristes	Motocyclistes	Automobilistes	Usagers PL	Autres*	Total
Septembre 2011	2	0	0	2	3	0	0	7
Cumul 2011 (9 mois)	8	4	5	21	24	0	0	62
Cumul 2010 (9 mois)	8	5	7	13	27	3	1	64

* Toiturettes, transports en commun, engins spéciaux, tracteurs agricoles etc...

Rappel concernant la nouvelle réglementation disque de stationnement



Un décret instituant le disque européen de stationnement est paru au JO du 21/10/2007. Il modifie l'article R-417-3 du code de la route. L'arrêté du 6 décembre 2007 complète le décret précité et décrit le dispositif et sa mise en œuvre. Le disque de stationnement Européen est institué, et s'appliquera donc à tous les pays de l'Union. Le but est de simplifier et d'unifier les règles de stationnement au sein de l'Europe, règles qui sont pour le moment propres à chaque pays.

Le disque européen est une variante du disque auquel nous sommes habitués. Il permet de favoriser la rotation des véhicules en limitant la durée de stationnement qui reste gratuit. Le disque européen ne comporte qu'une seule fenêtre (le disque précédent comptait deux fenêtres avec une durée de stationnement maximale de 1h30) et l'automobiliste indique uniquement son heure d'arrivée. Il n'est plus nécessaire d'indiquer son heure de départ sur le disque, celle-ci est en effet fixée par la mairie, selon la place de parking où vous vous situez. Avec ce nouveau dispositif, la durée forfaitaire de stationnement de 1h30 disparaît au profit d'une durée fixée par arrêté municipal. Des panneaux de signalisation informent l'utilisateur de la durée de stationnement autorisée.

Le dispositif antérieur peut être utilisé jusqu'au 31/12/2011.



Nouvelles circulations ferroviaires

Suite à la modernisation du réseau ferré entreprise par R.F.F., une nouvelle organisation des circulations ferroviaires en France sera mise en place à compter du 11 décembre 2011 : **90% des horaires de train vont être modifiés en Nord-Pas de Calais** afin d'offrir une meilleure lisibilité et une meilleure mémorisation de ces derniers et également faciliter l'accès au train à l'ensemble des voyageurs. Une partie des trains circulera désormais selon des horaires rythmés (exemple : 7h02, 7h32, 8h02, 8h32, etc.).

Deux sites Internet spécialement consacrés à ce sujet sont disponibles : **horaires2012-sncf.com** pour les trains grandes lignes, TGV et TER, **horaires-2012.transilien.com** pour les trains Transilien.



Comment bien réagir vis-à-vis du vol par Internet ?

Les tentatives de phishing ou « hameçonnage » sont de plus en plus fréquentes sur Internet. Le phishing est une manœuvre malveillante visant à voler votre argent en se faisant communiquer des informations confidentielles (numéro de compte, numéro de carte de crédit, mot de passe, etc.).



Le fraudeur, sous l'apparence d'un organisme familier (banque, assurance, assurance maladie, opérateur téléphonique, etc.), envoie un mail demandant la mise à jour urgente de certaines de vos informations. Cette mise à jour s'effectue alors en cliquant sur un lien, présent dans le contenu du mail, qui vous renvoie vers un site Internet imitant à la perfection le site Internet officiel de l'organisme.

Lorsque vous recevez ce type de mail, ne cliquez surtout pas sur les liens éventuels mais suivez les conseils suivants :

- Accédez au site Internet officiel par vous-même. Pour cela, prenez le dernier document officiel de l'organisme (relevé, facture, etc.) que vous avez reçu et regardez si son site y est indiqué.
- En cas de doute, contactez l'organisme (par téléphone ou en vous rendant à son point d'accueil) qui vous confirmera ou non la tentative de phishing.
- S'il s'agit bien d'une tentative de phishing, signalez-la sur la plateforme Pharos qui est gérée par la police judiciaire (www.internet-signalement.gouv.fr).

Enfin, dites-vous que quel que soit l'organisme, il ne vous sera jamais demandé de communiquer vos informations bancaires.

Rappel sur les intoxications au Monoxyde de carbone



Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone et 90 en décèdent. N'importe qui peut être victime de cette intoxication, qui survient souvent lorsqu'on pratique des gestes simples de la vie quotidienne telle la mise en route du chauffage ou de l'eau chaude, y compris en famille. Elle peut se présenter sous une forme aiguë et nécessite alors une prise en charge d'urgence, ou sous une forme chronique, beaucoup plus difficile à repérer. Ce gaz est incolore, inodore, insipide, non irritant et explosif quand il est combiné avec l'oxygène de l'air.

Pour éviter ces problèmes : faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée par un professionnel qualifié qui vous décernera un certificat de ramonage (très utile pour les assurances), faire entretenir son chauffage ou chauffe-eau par un professionnel qualifié et ne jamais boucher les ventilations de la maison. En cas de trouble suspect, n'hésitez pas à appeler les secours le plus rapidement possible.

A noter qu'un traitement chimique, comme les poudres ou les bûches chimiques reconstituées, ne doit être envisagé qu'en préparation d'un véritable ramonage mécanique, c'est-à-dire par le passage d'un hérisson sur toute la longueur du conduit.

Un dépliant du Ministère de la Santé et de l'INPES concernant les bons gestes de prévention à appliquer est consultable (en format PDF) sur le site Internet en cliquant sur l'onglet **Vie Quotidienne**, puis sur le lien **Santé** de la colonne de gauche.



Collecte des déchets ménagers

Il est demandé aux riverains de veiller au bon stationnement des véhicules notamment le jour de la collecte afin de faciliter le passage du camion et pour la sécurité des éboueurs. Présenter vos bacs poignées côté route et couvercles fermés.

ALDI MARCHÉ

Le magasin est ouvert de 9h à 19h sans interruption du lundi au samedi.

SALON ERICK RICHEZ

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 19h. Mardi et mercredi sans rendez-vous et sur rendez-vous jeudi, vendredi et samedi.

Téléphone : 03.27.66.72.22

DOCTEUR CONTRAFATTO



Consultations sur rendez-vous. Absent le mercredi après-midi.

Téléphone : 03.27.67.42.03
Portable : 06.69.33.05.20

AU PAIN DU PHOCÉA

Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h, et le dimanche de 7h à 13h30.



FRITERIE LE PHOCÉA

Ouvert le mercredi et le jeudi de 18h30 à 21h30, et le vendredi, samedi, dimanche et jours fériés de 18h30 à 22h30.

PHARMACIE CHOTTEAU

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, et le samedi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 03.27.62.78.89

CHÉQUIERS JEUNES EN NORD



Le Département du Nord offre aux élèves de 3ème dans un de ses collèges un chéquier d'une valeur de 50€. Si l'élève est hors scolarité traditionnelle (classe relais, atelier relais, apprentissage, IME, IM-Pro, ITEP, CNED, etc.), il doit être né entre le 1er janvier et le 31 décembre 1997 et être résident dans le département du Nord.

Ces chèques peuvent servir pour pratiquer des activités sportives ou culturelles, acheter des livres ou des DVD ou encore assister à un spectacle ou aller au cinéma. Ils sont valables jusqu'au 31 août 2012 dans les enseignes participantes.

Pour recevoir à domicile le chéquier, il faut télécharger et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site jeunesennord.cg59.fr (en cliquant sur l'icône « *Tes sorties* »), le signer et le renvoyer à l'adresse suivante (en n'oubliant pas d'y joindre un certificat de scolarité ou une carte d'identité pour les hors scolarité) :

Chéquier Jeunes en Nord

*Département du Nord -
Mission Jeunesse*

BP 80156

59482 Haubourdin Cedex

Commande jusqu'au 30 mars 2012. En cas de soucis, contacter la Mission Jeunesse au 03.59.73.93.92.

Fin des échanges des billets en francs contre des euros

Il ne vous reste plus que quelques semaines pour échanger vos anciens billets en francs contre des euros. En effet, **après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.**

Seuls les cinq billets suivant peuvent être échangés jusqu'au 17 février 2012 à la succursale de la Banque de France de Lille (75 rue Royale, BP 587, 59023 Lille Cedex, Tél : 03.20.40.47.47) de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 15h45 :

- Le billet de 20F Debussy dont l'équivalence en euros est de 3,05€.
- Le billet de 50F Saint Exupery dont l'équivalence en euros est de 7,62€.
- Le billet de 100F Cézanne dont l'équivalence en euros est de 15,24€.
- Le billet de 200F Gustave Eiffel dont l'équivalence en euros est de 30,49€.
- Le billet de 500F Pierre et Marie Curie dont l'équivalence en euros est de 76,22€.



ETS. WALLET-POTIER

Aliments pour animaux domestiques et de basse-cour.



Vente Poulets « prêt à cuire ».

Vente Poulets démarrés 6 semaines.

Graineterie.

Plants à repiquer.



Petits outillages de jardinerie.

Pellets.



Pomme de terre de consommation.



Horaires d'ouverture :



Du lundi au vendredi de **9h à 12h** et de **14h à 18h**.

Le samedi de **9h à 12h**.

Contact au 03.27.68.96.39

*Zone Artisanale
Route de Cerfontaine
59245 Recquignies*

Travaux du Service Technique

- Divers entretiens aux logements du Béguinage,
- Remplacement des W.C. à la salle des fêtes,
- Divers entretiens dans les écoles,
- Mise en peinture des fenêtres de la Mairie,
- Entretien des cimetières,
- Plantations d'arbustes dans la rue du cimetière de Rocq et au stade Othon Brichot,
- Construction d'un local à la salle du Millénaire,
- Fauchage des talus,

A noter l'arrivée d'une lame de déneigement pour notre tracteur.



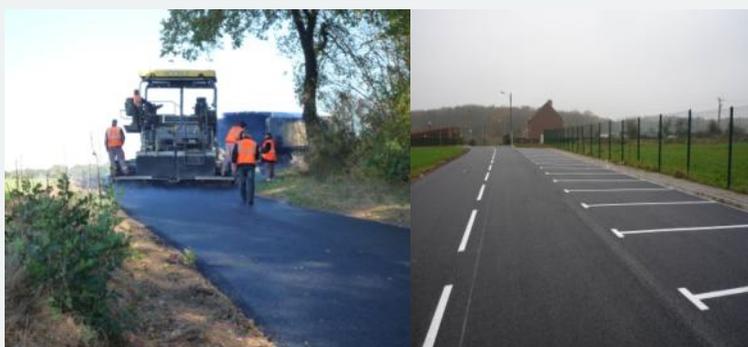
Rénovation des allées et création de nouveaux points d'eau dans l'ancien et le nouveau cimetière de Recquignies (montant 41 745.63€ T.T.C.).

Réfection de la voirie menant vers le nouveau cimetière de Rocq et création de trottoirs (montant 104 457.89€ T.T.C.).



Pose d'un nouvel enrobé au chemin des Wetz, au chemin des bons Pères aux batteries de Rocq, au stade Othon Brichot et au chemin d'Ostergnies.

Création d'un parking de 30 places environ dans le parc de la Mairie.



La société Lorban T.P. a débuté les travaux d'assainissement de la rue d'Ostergnies à Rocq. Le maître d'œuvre est l'agence de l'eau Artois Picardie et l'A.M.V.S est maître d'ouvrage.

Le montant des travaux s'élève à 274 299.81€. H.T.



Arrêtés de circulation

Des arrêtés de circulation applicables à l'occasion des travaux d'assainissement de voirie sur la rue d'Ostergnies à compter du 17 octobre 2011 sont consultables, au format PDF, sur le site Internet de la Mairie en cliquant sur l'onglet **Vie Municipale** puis sur l'icône de la rubrique **Articles** de la colonne de gauche et enfin en cliquant sur l'image du thème **Arrêtés**.

Prudence et respect des consignes de circulation pendant la durée des travaux afin de garantir la sécurité de tous.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le **29 décembre 2011**.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts est terminée depuis le **19 octobre 2011**. Reprise des collectes en 2012.

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

Les déchetteries de Jeumont et de Maubeuge sont ouvertes du **1er novembre 2011 au 28 février 2012** aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h45.
- Mercredi et samedi de 8h à 17h45.
- Dimanche de 9h à 11h45.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Pour plus d'informations, le numéro vert **0800306573** est à votre disposition.

A la déchetterie de Maubeuge, une collecte des déchets toxiques ménagers a lieu le **17 décembre de 9h à 16h**.

CAL-PACT

Subvention Amélioration de l'Habitat. Avant d'entreprendre vos travaux, adressez-vous au CAL-PACT de l'Avesnois, 12 rue de la Croix, BP 119, 59600 Maubeuge (03.27.69.70.52).





VIE QUOTIDIENNE

Toutes les informations à retenir

Le 26 novembre, Messe de Ste Cécile à 18h, Eglise St Sulpice

Le 30 novembre et 07 décembre, Inscription Noël des Enfants de la commune de 14h à 16h, Mairie (voir article en page 4)

Le 06 décembre, Distribution des Vignettes Stibus de 14h à 16h

Le 07 et 14 décembre, Distribution des bons de Noël aux demandeurs d'emploi (14h30 à 16h30) et aux Anciens (13h30 à 14h30)

Le 10 décembre, Distribution des coquilles à la population dès 8h30

Le 10 et 11 décembre, Marché de Noël, Salle des fêtes

Le 13 décembre, Conseil Municipal à 18h30 en Mairie

Le 16 décembre, Passage du Père Noël dans les écoles

Le 17 décembre, Noël des enfants de la commune à Ociné

Le 31 décembre, Repas de la Saint Sylvestre par l'Harmonie de Recquignies, Salle des fêtes

Le 03 janvier 2012, Distribution des Vignettes Stibus

Les 04 et 05 janvier, Distribution des Vignettes Coupon Stibus aux anciens en Mairie

Le 13 janvier, Cérémonie des Vœux au personnel communal, Restaurant Scolaire

Le 14 janvier, Cérémonie des Vœux à la population à 17h30, Salle des fêtes

Pour la distribution des Vignettes Stibus, les horaires sont en fonction de votre nom patronymique, soit de 13h45 à 14h45 pour les lettres de A à G, de 14h45 à 15h45 pour les lettres H à M et de 15h45 à 16h45 pour les lettres de N à Z.

Numéros utiles pour le dépannage

EDF : 0.810.333.559 (prix d'un appel local)

GDF : 0.800.473.333 (prix d'un appel local)

Eau et Force : 0.810.829.829 (prix d'un appel local)



Un numéro vert (0.800.306.573) est mis en place par l'A.M.V.S. qui permettra à chacun d'entre vous d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Service Voirie et Eclairage Public, Service Assainissement : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi).

Gestion des Poubelles (Réparation des bacs) : ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Gardes des infirmiers(ières)

Le 27 novembre, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 04 décembre, Mme Ballant (03.27.66.79.31)

Le 11 décembre, Mme Daime (06.21.26.50.33)

Le 18 décembre, Mlle Lobry (03.27.68.90.50)

Le 25 décembre, M. Gentile (03.27.68.90.50)

Le 01 janvier, Mme Marlier (06.21.66.23.52)

Le 08 janvier, Mme Gillard (03.27.65.89.50)

Le 15 janvier, Mme Homerin (03.27.66.70.18)

Le 22 janvier, M. Marchand (06.45.31.67.13)

Le 29 janvier, Mme Marechal (03.27.68.98.52)

Le 05 février, Mme Ballant (03.27.66.79.31)

Le 12 février, Mme Daime (06.21.26.50.33)



Pour le service de garde de la pharmacie, s'adresser au commissariat de Police de Jeumont.

Appeler le 01.40.71.40.71 si vous avez des problèmes de réception de la TNT. La société TOWERCAST qui gère l'émetteur de Rousies intervient dès que le nombre d'appels est conséquent.

